

16ème législature

Question N° : 13252	De M. Thierry Frappé (Rassemblement National - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique >enseignement secondaire	Tête d'analyse >Niveau des élèves de l'enseignement secondaire face aux matières scientifiques	Analyse > Niveau des élèves de l'enseignement secondaire face aux matières scientifiques.
Question publiée au JO le : 28/11/2023 Réponse publiée au JO le : 19/03/2024 page : 2180 Date de changement d'attribution : 09/02/2024		

Texte de la question

M. Thierry Frappé interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le niveau scolaire des élèves notamment dans l'enseignement secondaire. En effet, situé dans les dernières places au niveau européen pour les matières scientifiques la France se doit de hausser le niveau des jeunes. Outre l'importance capitale en terme de développement intellectuel les matières scientifiques, notamment les mathématiques, se doivent d'être enseignées avec qualité auprès des enfants, permettant ainsi l'accès pour ces derniers à des études supérieures stratégiques pour le pays. M. le député interroge donc M. le ministre sur la stratégie qu'il souhaite mettre en place afin de donner de meilleurs conditions d'enseignement pour les enseignants, notamment pour les matières scientifiques.

Texte de la réponse

En culture mathématique, aux épreuves de l'enquête PISA 2022, la France obtient un score global qui la situe dans la moyenne des 37 pays de l'OCDE. Cette performance est en baisse, qui est commune à la plupart des pays participants, et s'interprète, en partie seulement, dans le contexte particulier lié à la pandémie mondiale de Covid-19. Depuis trop longtemps une chute du niveau des élèves français en mathématiques est à déplorer. Cette baisse s'explique surtout pour des raisons d'ordre pédagogique. Ainsi, depuis 2017, le dédoublement des classes en éducation prioritaire, la clarification des méthodes grâce à des recommandations et des circulaires, le développement du plan mathématiques ainsi que la création d'un enseignement de spécialité mathématiques de 4 heures en classe de première, de 6 heures en classe de terminale auxquelles s'ajoutent 3 heures de mathématiques expertes soit 9 heures de mathématiques – le volume horaire le plus important de tous les systèmes européens - s'inscrivent dans la dynamique de renforcement de l'enseignement des mathématiques. Enfin, depuis la rentrée 2023, y compris pour ceux qui ne souhaitent pas se spécialiser dans cette discipline, tous les lycéens qu'ils soient en voie générale, technologique ou professionnelle suivent un enseignement en mathématiques au moins jusqu'en classe de première incluse. À partir de la rentrée 2024, cette stratégie s'approfondit : réécriture des programmes de l'école primaire et du collège, confirmation et développement d'une méthode qui permet de manipuler, de verbaliser pour mieux entrer dans l'abstraction, s'inspirant des principes de la méthode dite de Singapour. Au collège, les cours de mathématiques seront dispensés en groupes d'élèves selon leurs besoins afin de mieux prendre en charge l'hétérogénéité des élèves. Par ailleurs, les collégiens connaissant les plus grandes difficultés pourront désormais bénéficier d'une prise en charge dans un groupe à effectif réduit et d'une scolarité aménagée : le volume horaire en



mathématiques (ou en français) pourra être sensiblement augmenté. Une épreuve anticipée du baccalauréat de mathématiques sera organisée pour tous les élèves de première générale et technologique dès l'année 2025-2026. À compter de la rentrée prochaine, le volume horaire des enseignements généraux en terminale professionnelle sera sensiblement renforcé et les cours de mathématiques et de français en 2^{de} et en 1^{re} professionnelles se dérouleront désormais en groupes restreints. Enfin, le déploiement du Conseil national de la Refondation - Notre école, faisons-la ensemble (CNR-NEFLE) a déjà permis le financement de plus de 5 000 projets pédagogiques dont une grande partie concerne les mathématiques, avec par exemple le déploiement de laboratoires de mathématiques pour les professeurs et de clubs de mathématiques pour les élèves. Le ministère est résolument engagé à poursuivre et amplifier cette mobilisation.